

On a tort d'accuser l'ancien gouvernement de libre-échange. Son tarif était de 17½ pour cent, en vue du revenu, et il donnait assez de protection au commerce honnête. Toutefois, les fabricants vinrent à Ottawa de divers points du pays et poussés par des motifs égoïstes soulevèrent un mouvement contre la vente à perte des marchandises au Canada. Les honorables messieurs de la droite se plaignaient de ce que les américains fabriquaient à cinquante pour cent meilleur marché que nous. Pourquoi empêcher les canadiens de se procurer ces marchandises moins chères que celles que l'on fabrique chez eux. Le bon marché n'est-il pas l'avantage de l'acheteur ?

On a prétendu que notre marché était encombré de marchandises américaines ; mais je crois que, bien souvent, des marchandises venant d'une certaine partie du Canada où il y avait encombrement étaient transportées dans une autre et vendues comme marchandises américaines. Quantité de meubles fabriqués à Guelph ont été vendus à Toronto comme meubles américains, ces derniers étant renommés.

Je n'ai aucune confiance dans le système fiscal de la présente administration ; je crois qu'il ne fonctionnera pas et ne produira aucun bon résultat. Il est évident que les ministres eux-mêmes n'y ont pas confiance, puisqu'ils le modifient continuellement. L'honorable représentant de King (M. Domville) a dit que s'il ne fonctionnait pas bien, " nous " (pas " lui ") l'abandonnerions dans un an. Depuis que le tarif a été soumis, on y a déjà fait trente ou quarante changements.

On a dit à des délégués de Huron, représentant le commerce du sel, qu'on leur accorderait la protection ; mais, à leur retour, ils découvrirent que le droit de 8 centins ne leur était pas avantageux parce qu'ils espéraient que tout le sel étranger aurait été prohibé et qu'ils auraient fourni à nos pêcheurs de 3,000,000 à 4,000,000 de sel que nous achetons généralement comme lest et qui se vend bien moins cher que se vendra jamais le sel de Goderich. La députation espérait que 30,000 ou 40,000 pêcheurs des provinces maritimes seraient forcés d'acheter de nos marchands. Elle s'imaginait que nos marchands transporterait dans l'ouest du charbon de la Nouvelle-Ecosse où ils rapporteraient, ainsi qu'au Nou-

veau-Brunswick, des cargaisons de sel. Mais les marchands de sel reconnurent bientôt leur erreur et constateront que tout le sel exclus du pays représentait de 4,000 à 5,000 minots qu'Ontario achetait aux Etats-Unis. Un des membres de la délégation m'a assuré que le commerce du sel souffrirait beaucoup du nouveau tarif.

La taxe sur le charbon est également très inopportune et sera cruellement ressentie dans toutes les villes et cités d'Ontario ; ce sera une taxe directe de \$350,000 par année et il n'est pas sûr que l'on importe une seule tonne de houille de plus de la Nouvelle-Ecosse. La position géographique d'Ontario empêchera cela tant que le tarif ne sera pas de \$1.50 la tonne.

Les meuniers souffriront également. J'ai reçu dernièrement une lettre d'un de mes électeurs qui est meunier et peut moudre 2,800 minots d'avoine chaque jour. L'année dernière, il a acheté 550,000 minots d'avoine et expédié 52,000 minots de farine d'avoine à Liverpool. Dans les petites villes et les districts de son voisinage, il n'a pu acheter que 90,000 minots d'avoine et a dû en faire venir 460,000 minots des Etats-Unis. Ce meunier emploie un certain nombre d'hommes ; il emploie aussi les chemins de fer et les navires. Le gouvernement va-t-il anéantir ce commerce pour plaire à quelques égoïstes qui croient que leurs intérêts demandent un changement de tarif ? Il m'écrit qu'il a fermé son moulin, parce qu'il ne peut acheter, à une distance raisonnable, assez d'avoine pour le faire fonctionner. Il va transporter son moulin de l'autre côté de la ligne d'où il pourra expédier ses produits directement à Liverpool. Il me semble étrange que les honorables messieurs de la droite osent porter un si grand préjudice à notre commerce de transport, après que le pays a dépensé des millions pour se l'assurer. Ces millions une fois dépensés et au moment où nous allons avoir le transport des produits de l'ouest, on arrête immédiatement l'entreprise, car personne ne prétendra que nous pouvons faire concurrence aux lignes américaines pour le transport. Que les honorables messieurs le sachent bien : en ruinant la prospérité du Grand Tronc, du Great Western et d'autres grandes voies publiques, en leur enlevant le transport à l'étranger, ce qui